

## Un nouveau site interactif pour les sentinelles de l'environnement

Vous observez une décharge sauvage, une destruction de milieu naturel ou une pollution dans votre quartier ? Vous vous inquiétez de cette atteinte à l'environnement et vous souhaitez agir pour préserver notre cadre de vie ?

**Devenez sentinelle !**

Le nouveau site web participatif de la FRANE et la FRAPNA permet justement au citoyen de signaler une atteinte à l'environnement dans toute la région Auvergne Rhône-Alpes.



## Protéger l'environnement grâce au web !

Aujourd'hui le dispositif sentinelles de l'environnement mis en place par la FRANE et la FRAPNA se dote d'un tout nouvel outil web : **une interface cartographique participative** afin de faciliter le signalement des atteintes.

L'interface web, **utilisable sur tous les types d'écrans** (ordinateur, tablette, smartphone), vous permettra de **signaler une atteinte en quelques clics et en y joignant des photos dès le constat sur le terrain.**

Retrouvez les atteintes signalées sur la carte des signalements, zoomez sur votre commune ou sélectionnez les atteintes par thématique.

Après analyse des informations transmises, la **FRANE conseille la sentinelle** (le citoyen, l'élu...) afin qu'elle effectue elle-même les démarches. Pour un certain nombre d'atteintes, l'action de la FRANE peut s'avérer nécessaire : elle se met alors en relation avec les responsables, les élus et les services de l'État compétents en privilégiant les démarches amiable et administrative.

### Suivre l'avancement des dossiers

Vous voulez savoir ce qu'il advient de l'atteinte que vous avez signalée ? Il vous suffit de consulter la carte des signalements ou de retrouver vos signalements sur votre compte. **Chaque atteinte fait l'objet d'une fiche présentant son détail et permettant de suivre l'état d'avancement des démarches entreprises.** Vous pourrez également apporter des précisions ou de nouveaux éléments en postant un commentaire.

### Des ressources pour vous guider

Le site sentinelles de l'environnement vous propose des outils afin de savoir comment agir : fiches pratiques, guides thématiques vous permettront de décrypter les situations et prendre en main un certain nombre de démarches (courriers types...).